



Dépistages gratuits des cancers
féminins et masculins à travers les
campagnes de sensibilisation



Octobre **Rose**
Novembre **Bleu**



CAISSE NATIONALE
DE SÉCURITÉ SOCIALE

Magazine Institutionnel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Lutte contre les cancers féminins et masculins | 3 |
| Campagne d'Immatriculation des travailleurs de la ZIS de Nkok : Opération réussie | 4 |
| Reddition des comptes entre la CNSS du Gabon et celle du Burkina | 5 |
| Séminaire scientifique à Douala, au Cameroun | 6 |
| IAPRP/RALI PRP | 7 |
| Focus | 8 |
| Portrait | 9 |
| Clin d'œil | 10 |
| Octobre rose | 11 |
| Charades | 12 |

Directeur de la Publication :

Christophe EYI

Directeur de la Rédaction :

Sephora Emmanuelle LIKASSA NDJILA

Rédacteur en Chef :

Cynthia MOMBÉY

Secrétaire de Rédaction :

Claudia Praxelle AVOULE

Rédacteurs :

- Evrare EHEOU MAKOUTI

- Jeffrey Steven BONGO MAVOUNGOU

- Orlane Patricia NGALI OTHA ép AMOGHO

- Sarah Ingrid MBOUSSOU

- Juscarin MARA OKORI

- Pacôme MOUANDZA

Images :

Franck MOUDZIEGOU

Infographie et Mise en page :

Pacôme MOUANDZA

Période : **Octobre - novembre 2023**

Chers CNSSistes,

Les différentes actions menées par la Caisse nationale de sécurité sociale en ces derniers mois de l'année 2023 témoignent pleinement de cette volonté institutionnelle, annoncée dès le mois de janvier, de demeurer au plus près des besoins de ses usagers.

Dans le cadre de l'action sanitaire et sociale, la CNSS a à nouveau marqué sa pleine adhésion à la politique gouvernementale dans la lutte contre les cancers masculins et féminins, à travers sa participation aux campagnes « Octobre Rose et Novembre Bleu ».

Sensibilisations aux femmes et aux hommes, arborescence des couleurs rose et bleu aux jours dédiés, dépistages gratuits, notamment dans les Centres d'Actions Sanitaires et Sociales de Libreville, Franceville et Oyem, pour « Octobre Rose » et uniquement Libreville pour « Novembre Bleu » ; les CNSSistes Engagés se sont mobilisés dans toutes les agences à travers le territoire national pour cette cause qui affectent chaque année des milliers d'individus dans notre pays.

Cette année, nous voulons particulièrement adresser nos vives félicitations et encouragements aux hommes, qui ont été bien plus nombreux à se faire dépister, dépassant ainsi les limites des idées préconçues quant au déroulement de l'examen médical masculin.

En matière de couverture sociale, « l'immatriculation pour tous » a été le leitmotiv de la campagne de proximité menée par l'Agence de BIKELE, du 20 novembre au 1er décembre, auprès des travailleurs de la Zone d'Investissement

Spéciale (ZIS) de NKOK non couverts par le régime de sécurité sociale de la CNSS. Cette caravane technique a été l'occasion de répondre aux revendications de ces nombreux travailleurs en mal de reconnaissance de leurs droits légaux dans un secteur aussi sensible, qu'est l'industrie. Les chiffres enregistrés au retour de cette opération nous interpellent, Cher(e)s CNSSistes, sur l'importance de multiplier ce type d'action de terrain en faveur de ces hommes et femmes demeurés à l'écart du filet protecteur de la sécurité sociale.

Sur un autre plan technique, deux (02) délégations d'experts de la CNSS ont séjourné en terres étrangères, l'une à Ouagadougou au Burkina-Faso pour la reddition des comptes entre les Caisses de ces deux pays en ce qui concerne le paiement des prestations de vieillesse, et l'autre à Douala au Cameroun pour le 4e Congrès organisé par la Société Camerounaise de Sécurité et Santé au Travail.

Enfin, « Plus près des assurés en un clic » est désormais une réalité matérialisée par le lancement effectif de la plateforme « e-CNSS », d'abord en phase test auprès des agents de la CNSS, et se veut être un front office virtuel où toutes les questions des usagers liées à leur situation d'assuré pourraient dorénavant être réglées à distance et en toute sécurité.

Motivée par l'ambition d'améliorer continuellement leurs services, la CNSS et les CNSSistes réitérent, à travers cette édition qui clôture l'année 2023, cet engagement pour l'année à venir.

Bonne lecture !

LUTTE CONTRE LES CANCERS FÉMININS ET MASCULINS

MOBILISATION NATIONALE POUR OCTOBRE ROSE ET NOVEMBRE BLEU

Avec pour thème « *Contre le cancer, je m'engage à une vie saine* », cette année encore, les mois d'octobre et novembre ont été synonymes d'espoir, de sensibilisation et de mobilisation dans la lutte contre les cancers féminins et masculins.



A l'instar d'autres institutions, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a mené des actions de sensibilisation et des dépistages gratuits à travers ses principales structures sanitaires, notamment le Centre d'Action Sanitaire et Sociale Gisèle AYOUNE de Libreville (CASSGA), et ceux de Franceville et d'Oyem.



Dans les messages véhiculés, le corps médical a encouragé les patients à mener une vie saine, en optant pour une alimentation équilibrée et à effectuer régulièrement des exercices physiques en vue de réduire les facteurs de risque.

Pour la cible féminine, les sages-femmes ont plutôt exhorté ces dernières, sur l'importance de l'autopalpation régulière des seins, suivie d'une consultation médicale en cas de doute. Plus tôt l'anomalie est détectée, plus grandes sont les chances d'un traitement réussi dans le cadre d'un cancer du sein.



Aussi, il en ressort que sur le mois d'octobre lié aux dépistages des cancers féminins, pour un total de 192 Femmes dépistées, 37 cas ont été identifiés suspects. Pour la période de novembre, sur 163 hommes dépistés, 4 cas ont été déclarés suspects, dont un, a fait l'objet d'une pose de sonde urinaire.

Ces chiffres, démontrent à suffisance, l'importance de telles campagnes, encourageant les hommes et les femmes à adopter des comportements de santé proactifs. En prenant des mesures à l'avance, on contribue considérablement à sauver de nombreuses vies.

Retenons que ces efforts déployés par la CNSS pour une prise de conscience collective de la population, illustrent l'engagement de celle-ci à œuvrer continuellement pour le bien-être des populations et de ses assurés, en soutien à la politique sociale du gouvernement. Face aux défis majeurs de santé publique du moment, ces opérations de dépistages gratuits et de sensibilisation conduites chaque année par la Caisse, constituent donc des occasions essentielles de faire progresser à l'échelle nationale, la lutte contre les cancers féminins et masculins au Gabon.



Sarah Ingrid MBOUSSOU

Campagne d’immatriculation des travailleurs de la ZIS de Nkok : Opération réussie !

Organisée du 20 novembre au 1er décembre 2023, sous l’initiative de la Direction de l’Agence CNSS de Bikélé, la campagne d’immatriculation des travailleurs de la Zone d’Investissement Spéciale (ZIS) de NKOK qui visait l’extension de la couverture sociale à l’ensemble des travailleurs a été clôturée avec succès, ce vendredi 1er décembre 2023. L’engouement observé lors de cette opération s’est traduit par l’accueil de plus de deux mille (2000) sur les quatre (04) stands érigés pour la circonstance et facilité par Mme l’Administrateur Général de l’Autorité Administrative de la ZIS.

De nombreuses préoccupations ont été ainsi portées à la trentaine de techniciens CNSS venus édifier ce personnel sur leurs droits en matière de sécurité sociale. A ce sujet, il ressort deux (02) problématiques importantes : la sous immatriculation des travailleurs par leurs employeurs, ainsi qu’une méconnaissance de leur état de carrière. Au terme de ces journées, ce sont donc près de 1.000 travailleurs que cette opération a permis d’immatriculer et rattacher aux employeurs, et trois mille (3 000) notifications d’immatriculation travailleurs distribués aux représentants du personnel au sein de leurs entreprises afin d’apporter la preuve de leur immatriculation. A ces chiffres s’ajoute la valeur non négligeable de la restauration de la confiance fragilisée par les récents mouvements d’humeur et l’engagement des employeurs à garantir la déclaration des employés et de se mettre en conformité avec la loi.

Fidèle Bienvenue BEKALE, Directeur de l’Agence CNSS de Bikélé s’est dit plus que satisfait des résultats de cette caravane technique qui a atteint les objectifs assignés, à savoir, l’immatriculation du personnel de cette zone à travers « une approche stratégique inversée » : le caractère attentiste autrefois mis en avant, lequel laissait la responsabilité aux seuls employeurs d’initier l’immatriculation de leurs salariés a été contourné, en conduisant le travailleur à être au fait de ses droits légaux. In fine, cette campagne d’immatriculation aura été l’occasion pour la CNSS de mettre chaque protagoniste face à ses responsabilités légales.

Rappelons qu’en mars 2023, une opération similaire avait été lancée dans la commune d’Akanda, au bénéfice des travailleurs de cette localité et s’étendra progressivement à toutes les antennes provinciales de la CNSS. Rendez- vous



Juscarin MARA OKORI

RELATIONS INTERNATIONALES

REDDITION DES COMPTES ENTRE LA CNSS DU GABON ET CELLE DU BURKINA



Quatre (04) ans après la signature de l'accord de paiement des pensions entre la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Gabon et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Burkina Faso, la première reddition des comptes entre ces deux Institutions s'est tenue, du 17 au 24 octobre 2023, à Ouagadougou, au Burkina Faso.

C'est dans ce cadre qu'une délégation de la CNSS du Gabon, conduite par Emmanuel IDOUNDOU, Fondateur de Pouvoir, a séjourné dans la capitale burkinabè. Une mission qui a statué sur les comptes des exercices 2019, 2020, 2021 et 2022. Ces derniers n'ayant pas été examinés, en raison principalement de la dernière crise sanitaire et des récents événements politiques survenus au Gabon.

Rappelons que les deux (02) caisses sœurs ont paraphé en 2019, un accord qui détermine les conditions et les modalités pratiques de paiements des pensions et des rentes aux titulaires ou bénéficiaires, ayant transféré leurs résidences principales au Gabon ou au Burkina Faso.

En effet, l'article 20 dudit accord dispose que : « Tous les ans, l'Organisme émetteur et l'Organisme payeur procèdent à la circulation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre de l'année N, au plus tard au mois de mars de l'année N + 1. Parallèlement, ils effectuent la reddition des comptes alternativement dans un ou l'autre pays ».

Aussi, les travaux de Ouagadougou ont porté sur les paiements effectués ces quatre dernières années à l'endroit desdits bénéficiaires résidant au Burkina Faso, d'une part ; la liquidation des nouvelles demandes de prestations, le suivi du traitement des réclamations, et la réception des pièces de maintien de droits (certificats de vie et de non remariage), d'autre part.

Notons que cet accord entre les Caisses du Gabon et du Burkina Faso s'inscrit dans la lignée de nombreux autres signés avec l'INPS du Mali, l'IPRES du Sénégal et tout récemment avec la CNPS du Cameroun, en août 2023.

Evrare EHEOU MAKOUTI

SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE À DOUALA, AU CAMEROUN

PARTICIPATION DE LA CNSS DU GABON



« *La gouvernance de la sécurité et santé au travail : état des lieux et perspectives* », tel était le thème du 4ème congrès de la Société Camerounaise de Santé et Sécurité au Travail, qui a réuni les Caisses sœurs d'Afrique et les Sociétés Savantes, du 11 au 13 octobre 2023, à Douala, au Cameroun.

La délégation du Gabon, composée par le Dr Aude DJENNO PATAPIRI, Directeur de la Prévention et de la Médecine du Travail (DPMT), et de Monsieur Judicaël MOUDJIEDJI, Secrétaire Permanent des Rencontres Africaines de Libreville sur la Prévention des Risques Professionnels dans le secteur pétrolier et activités connexes (RALI PRP), a pris part à cet évènement de haute portée scientifique.

Le partage d'expériences par pays, la mise au point des lacunes ou des obstacles visant à promouvoir la sécurité et santé au travail à tous les niveaux d'intervention et, enfin, l'identification des opportunités en vue de renforcer la gouvernance juridico-institutionnelle pour garantir aux salariés « *un milieu de travail sûr et salubre* » dans tous les secteurs de l'économie nationale, étaient les objectifs assignés par les organisateurs de ce séminaire.

Articulé en dix sous-thèmes autour de la Santé et Sécurité au Travail, ce 4ème Congrès était articulé en sept (07) phases, dont la 3ème mettait en relief les présentations pays en lien avec le thème central, dont celle de la CNSS présentée par Dr DJENNO.

Il s'est agi pour le Directeur de la Prévention et de la Médecine du Travail, de présenter l'évolution de la structure dont elle a la charge ; Ainsi, elle a ainsi mis en évidence le processus de digitalisation de la prise en charge des accidents du travail et maladies professionnelles, de la déclaration à la réparation, ainsi que les statistiques et les coûts y relatifs, avant d'exposer les perspectives d'avenir.

En marge des différentes communications sous forme de contributions orales, s'est tenu un atelier animé par les experts de l'OIT et axé sur la construction et le financement d'un véritable réseau de recherche en sécurité et santé au travail ; lequel atelier a dénoncé le manque criard de ressources pour le financement, non seulement de la santé et sécurité au travail, mais également de la recherche dans ce domaine aux enjeux et défis majeurs.

Au terme de cet atelier, les quelques recommandations suivantes ont été retenues, notamment : *Identifier les acteurs du financement (Etat, ONSS, Assureurs, Entreprises, Partenaires au Développement) ; Elaborer des textes d'orientation sur le financement ; Mettre en place une planification stratégique des activités de la SST ; Elaborer un système de budgétisation des activités de la SST ; Formuler un plaidoyer d'appui au financement de la SST ; Faire un état des lieux des travaux scientifiques en SST ; Elaborer des programmes de développement de la recherche en SST ou encore, créer des sujets de mémoire de recherche dans les Universités.*

Le rendez-vous est fixé lors du prochain congrès de la Société Ivoirienne de Médecine du Travail, qui se tiendra à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 07 au 09 février 2024 et prendra en compte la mise en œuvre de la première évaluation de ces recommandations fortes.

Claudia Praxelle AVOULE

QUID DU SECRÉTARIAT PERMANENT ?



C'est conformément aux statuts de l'Inter Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP) et à la suite de la décision n° 0009/ AP-CE/ 2023 du 27 avril 2023, portant création du Secrétariat Permanent des Rencontres Africaines de Libreville sur la Prévention des Risques Professionnels (RALI PRP) dans le Secteur Pétrolier et activités connexes que Judicaël MOUDJIEDJI a été porté, le 21 juillet 2023, à la tête de cet organe spécialisé.

Rattaché fonctionnellement à la Direction de la Prévention et de la Médecine du Travail (DPMT), le Secrétaire Permanent des RALI PRP a été désigné, après examen du dossier, par le Président de l'IAPRP, par ailleurs Directeur Général de la CNPS de Côte d'Ivoire, sur proposition de l'Administrateur Provisoire de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Fort d'une expérience acquise au fil de ses différentes fonctions à la CNSS et surtout lors de son passage au Bureau de Liaison de l'Association Internationale de la

Sécurité Sociale pour l'Afrique Centrale (BLAISAC), Judicaël MOUDJIEDJI a, depuis quatre (04) mois déjà, la responsabilité d'assurer la coordination et le suivi des actions de prévention des risques professionnels dans le secteur qui lui est dédié, pour le compte des Organismes membres de l'IAPRP.

Rappelons que l'IAPRP a été créée en septembre 1994 par des Organismes de Protection Sociale (OPS), des entreprises, des établissements et des groupements professionnels impliqués dans la prévention des risques professionnels et consacrée par la loi 04-038 du 05 août 2004. Elle a pour objectif de mener des actions africaines intégrées pour mieux prévenir les risques professionnels. Son siège social se trouve à Bamako au Mali et jouit de la personnalité juridique ainsi que de l'autonomie financière. L'association compte quatorze (14) Organismes de Prévoyance Sociale des Pays membres, dont la CNSS du Gabon et plusieurs organes spécialisés.

Evrare EHEOU MAKOUTI

Au sein de ce service, on retient deux (02) types d'assurés étrangers : les conventionnés et non conventionnés.

La première catégorie concerne les retraités pris en charge par une convention établie entre le Gabon et le pays de résidence. Pour ceux-là, ce sont les assurés bénéficiaires d'une pension ou d'une rente ayant transféré leur résidence principale dans un Etat avec lequel, la Caisse nationale de sécurité sociale dispose un accord de paiement.

Les non conventionnés sont ceux qui n'ont signé ni convention, ni accord de paiement. Leurs paiements s'effectuent par virement, sur le territoire de résidence. On y compte ainsi, trois activités principales :

1. La réception et notification ;
2. Le traitement et le suivi des dossiers de demandes de prestations sociales ;
3. La réclamation et recours.

Réception et notification

Cette activité diffère de la réception des dossiers que l'on pourrait dire locaux, en raison de la particularité des pièces à fournir. A l'issue de cette étape de collecte des informations, une notification est délivrée à l'intéressé.

Traitement des demandes

Les différents types de traitements effectués dans cette activité sont :

- le traitement des demandes de prestations sociales (PVID/PR) ;
- le traitement des demandes de reconstitution de carrière ;
- le traitement des demandes de pension française ;
- le traitement de détachement ;
- le suivi des dossiers auprès des interfaces internes et externes.

Un maintien permanent de la vieille juridique de la convention est mis en place pour assurer le respect des accords de paiement entre les différentes caisses sous convention avec le Gabon.

Réclamation et recours

A ce jour, l'un des principaux défis de l'activité consiste en la gestion des réclamations, principalement sur les trimestres impayés. Cette situation est consécutive aux nouvelles exigences de la BEAC en matière de transfert d'argent, laquelle demande la production d'une importante masse documentaire à chaque paiement.

Exemple : l'accord France – Gabon

Cet accord permet à chacun des deux (02) pays de

maintenir sa législation en matière de prestation sociale, en plus du respect de certains principes établis d'accord partie, tels que :

- l'égalité de traitement ;
- le transfert de prestation ;
- la levée de clause (ex : une pension ou rente peut être payée dans l'autre État).

La totalisation des périodes d'assurance permet à un assuré de remplir les conditions d'admission à une pension en faisant appel aux périodes d'activités validées dans l'autre Etat ; tandis que le détachement permet de maintenir l'affiliation dans le précédent Etat.

Critère d'éligibilité

Afin d'être régi de la convention internationale, l'assuré doit répondre à certains critères :

- Être titulaire d'une pension rente ;
- Faire une demande pour le transfert de sa pension dans un pays de résidence autre que le Gabon ;
- Fournir son adresse précise ;
- Avoir exercé une activité salariée au Gabon.

Reddition des comptes

Elle se déroule et porte sur l'exercice de l'année précédente de chaque année. Elle consiste à s'assurer conjointement de l'effectivité et de la régularisation des paiements sur la base des preuves comptables. Le but est de dégager un solde des fonds fournis par l'organisme émetteur (CNSS) mis à la disposition de l'organisme payeur. Il faut aussi souligner qu'un recensement physique est fait dans le but de s'assurer que les prestations ont bien été payées aux usagers. L'accord de paiement permet d'observer ce qui peut être réajusté.

Les partenaires CNSS

Assurés étrangers

La CNAMGS, la CPPF, la Solde.

En France :

La CNAV de Tours (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), MSA/CAF, L'AGACO et la CLESS.

Afrique :

- Mali : l'INPS
- Burkina : CNSS du Burkina Fasso
- Sénégal : L'IPRES (institution de prévoyance des retraites au Sénégal)
- Cameroun : CNPS (caisse nationale de prévoyance sociale)

CNSS EN CHIFFRES : **Portail e.cnss**

1.820

**Effectif total
de la CNSS**

133

**Agents ayant
activé le compte**

7%

Taux d'activation



PORTRAIT



Sylvie Bertille OKOME
Chef de Service
Prestations Techniques
AGENCE DE MOUILA

Sylvie Bertille OKOME intègre, le 21 Février 2011, la Direction des Prestations Techniques sise au Siège de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Cinq ans plus tard, en Octobre 2016, elle est nommée Chef de Section Liquidation des Prestations Techniques à la Délégation Régionale NGOUNIE/NYANGA (DRENNY), actuelle Agence de Mouila.

Après un peu moins de trois (03) ans à ce poste, Sylvie Bertille OKOME bénéficiera d'une autre promotion en Janvier 2019, et passera de Chef de Section

à Chef de Service Métier dans cette même Agence ; elle occupera le poste jusqu'en mars 2022, date à laquelle elle deviendra Chef de Service Prestations Techniques.

En charge de la gestion quotidienne des dossiers liés Prestations Familiales (PF), Pension-Vieillesse-Invalidité-Décès (PVID), Déclaration d'Accident et Maladie de Travail (AT-MP), et des Grabataires, le travail de cette technicienne en Sécurité Sociale sera de veiller au traitement à terme desdits dossiers au bénéfice des assurés.

Malgré plusieurs difficultés rencontrées dans la réalisation des activités quotidiennes, telles que la perte de réseau Internet sur plusieurs jours entraînant bien souvent un ralentissement dans le traitement des dossiers, ou encore l'absence de matériel essentiel, Sylvie Bertille OKOME s'est donnée pour objectif, la réduction des réclamations et des instances de traitement des dossiers de l'Agence.

Cette passionnée de Sécurité Sociale, dont la polyvalence et la responsabilité ne sont plus à démontrer, a facilité l'appui à la reconversion de certains de ses collaborateurs à des charges plus techniques, optimisant ainsi la chaîne de traitement des dossiers.

Selon Dame Sylvie, professionnelle de Sécurité Sociale, les principales qualités dans son milieu de travail, sont avant tout, l'amour du travail et la détermination à demeurer professionnel en toute circonstance. La disponibilité, la discrétion et la maîtrise de soi ne doivent pas être en marge, pour prétendre à une carrière professionnelle évolutive.

Osons croire qu'avec un tel parcours, Madame Sylvie Bertille OKOME continuera son évolution au sein de la CNSS en laissant ses empreintes à travers les expériences partagées au fil des années à ses différents collaborateurs.

Sarah Ingrid MBOUSSOU

CLIN D'ŒIL

ASSOCIER ASSISTANAT ET VENTE EN LIGNE, QUID D'UNE ACTIVITÉ RENTABLE !



Kim MILAMSON

La vente en ligne ou e-commerce, qui est une forme de commerce avec pour principal canal de distribution l'Internet, nécessite la mise en œuvre de mécanismes facilitant les paiements et les livraisons des articles à travers des moyens dématérialisés.

C'est ce à quoi Kim MILAMSON, l'actuelle assistante de la Division Statistique et Actuariat consacre son temps libre. Agent à la CNSS depuis le 1er juin 2011, Kim est une passionnée de mode et, est depuis l'avènement des réseaux sociaux, une adepte des achats d'articles en ligne.

Elle décidera donc en 2014, de conjuguer cette passion à l'entrepreneuriat, reliant de ce fait l'agréable à l'utile.

Avec un capital de départ de 800 mille francs CFA, elle effectuera sa première commande auprès d'un fournisseur résidant en Chine. Une fois la commande réceptionnée, Kim mettra sur les canaux numériques, notamment Facebook et WhatsApp qui faciliteront le relais dans la promotion et la vente de ses produits.

Le retour sur investissement s'est relevé plus que satisfaisant. Cette première transaction aura suscité en elle le désir de s'investir davantage dans cette activité, mais aussi d'en créer d'autres parallèlement, dans l'optique de diversifier les revenus.

Cependant, le monde de l'entrepreneuriat ayant ses zones d'ombres, elle a dû cesser ses activités extra professionnelles entre les années 2018 et 2019 ; pour cause, l'augmentation des taxes douanières et des coûts relatifs à l'acheminement des produits, entraînant ipso facto la hausse des prix des articles et produits vendus à sa clientèle, a eu raison sur la croissance de son business.

Ne se laissant pas abattre par cet échec, elle se relance en 2021, en surfant ainsi sur la vague du COVID qui, pendant cette période particulière a favorisé l'utilisation des outils numériques notamment dans le cadre de la vente en ligne. A ce titre, Kim va ainsi renforcer sa stratégie de vente sur les plateformes Facebook et Instagram et par ailleurs, grâce à la diversification de ses fournisseurs résidant au Cameroun, Côte d'Ivoire et en Turquie, elle fera le pari sur des variétés d'articles de mode à des coûts avantageux.

A travers ce succès débutant, Kim MILAMSON a une vision plutôt claire sur le sujet du « e-commerce » qui comme elle l'estime, est une activité qui évolue au fil des temps et des circonstances, et, reste un outil d'échanges les plus dynamiques, au bénéfice des futures générations. De plus, elle exhorte les femmes à entreprendre d'avantage et de ne pas avoir peur de l'échec car il est le fondement et un éternel gage de la réussite.

Vous pourrez avoir accès à ses réseaux sociaux via les pseudos « KD Beauty Store », « The Perfect SUIT ». Son objectif à court terme est désormais d'ouvrir un showroom afin de proposer des services de relooking vestimentaire.

Jeffrey BONGO MAVOUNGOU

CHARADES



QUESTION



Mon premier est un **dédommagement** versé à **quelqu'un** suite à un **préjudice**
Mon deuxième est **quotidienne**
Mon troisième est **l'hôpital des Maïeuticiens**

**MON TOUT EST UNE ALLOCATION
PAYÉE APRÈS UNE NAISSANCE À LA CNSS**

QUESTION



Mon premier est une **communication**
Mon deuxième **renvoie à trois mois**
Mon troisième est **la récompense obtenue après un travail fourni**

**MON TOUT EST UNE OBLIGATION
RÉSERVÉE AUX EMPLOYEURS À LA CNSS**

QUESTION



Mon premier est un **dédommagement** versé à un **tiers**
Mon deuxième est **le fait de s'avancer à l'intérieur**
Mon troisième est **synonyme d'académique**

**MON TOUT EST UNE ALLOCATION
PAYÉE À LA CNSS**

QUESTION



Mon premier est une **allocation du troisième âge**
Mon deuxième **renvoie au vieux**
Mon troisième est une **incapacité dont la perte d'aptitude est irréversible**
Mon quatrième **renvoie à la perte de la vie**

**MON TOUT RENVOIE AUX PENSIONS
PAYÉES À LA CNSS**

QUESTION



Mon premier **n'est pas un billet de banque**
Mon deuxième est **le synonyme de conservé, préservé...**
Mon troisième **n'est pas incurvé**

**MON TOUT RENVOIE AUX DOCUMENTS
QUI PERMETTENT DE CONSERVER
SON PAIEMENT À LA CNSS**

Réponses CNSS Info Online n°7

1 : De – vie – net (**Devinette**)

4 : Banc – cas – riz – sa – sion (**Bancarisation**)

2 : Re – trait – te (**Retraire**)

5 : Re – trait – te (**Retraire**)

3 : Gras – Bas – terre (**Grabataire**)

6 : Allô – K – tion (**Allocation**)

Les réponses dans votre prochain numéro

Pacôme MOUANDZA



CAISSE NATIONALE
DE SECURITE SOCIALE

Notre ambition : mieux vous servir

Carte Pension CNSS



Gratuit • Disponible • Simple

Votre Paiement à portée de main !

- Sans frais de fonctionnalités
- Paiement sur distributeur automatique et TPE BICIG
- Réseau de paiement dans les grandes localités du pays
- Accès au solde de votre compte en tout temps
- Pension à date et en toute liberté

PLUS PRES DE VOUS !

RETROUVEZ-NOUS SUR   